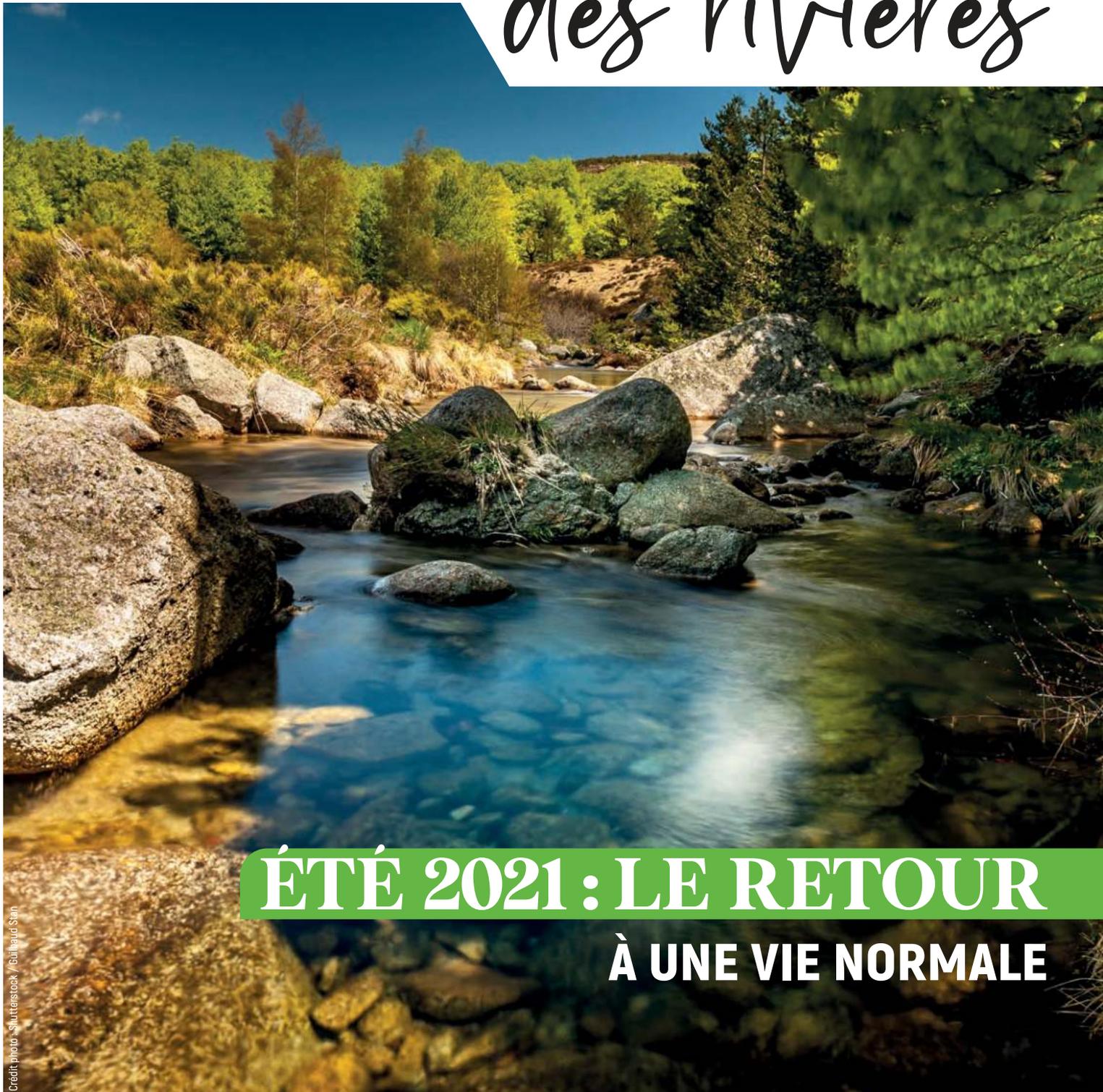


L'ÉCHO



Bulletin d'information de la commune de Florac Trois Rivières

des rivières



ÉTÉ 2021 : LE RETOUR

À UNE VIE NORMALE

Crédit photo : Shutterstock / Guillaud Stan



NUMÉRO 2 > JUIN 2021

ÉDITO

du Maire

2

FLORE THEROND >



Le 23 mai 2020, la nouvelle équipe municipale prenait ses fonctions. Personne ne pouvait alors imaginer que la crise Covid 19 qui avait retardé de 2 mois son installation, allait sévir pendant de longs mois.

De confinements stricts ou allégés en couvre-feu plus ou moins tardifs, la vie de tout un chacun et de notre commune allait s'écouler au rythme de la vigueur du virus devenu le grand ordonnateur du temps quotidien et de la liberté contrainte.

Toutefois, cette année très particulière n'a pas affecté le travail de l'équipe municipale et le démarrage des projets annoncés :

- Les commissions extra-municipales ont été installées et se réunissent régulièrement. Leurs membres participent, avec les élus, à l'étude des dossiers et à leur mise en œuvre en apportant les éléments de la société civile indispensables à la vie communale démocratique.

- Les travaux entrepris se poursuivent à l'îlot DIDES ; ceux des abords de la maison du tourisme et du PNC débiteront avant la fin de l'année ; les études de réhabilitation du tribunal, de la bibliothèque et du foyer rural, du VVF, du Parc Arnal et des abords du stade sont en cours.

- Les écoles où le bien-être de nos enfants est une de nos priorités, ont été dotées d'équipements numériques dans chaque classe, une nouvelle tarification sociale de la cantine a été instaurée et les menus proposés intègrent de plus en plus de produits locaux issus des circuits courts.

- La limitation de vitesse dans le centre-ville va permettre le développement des mobilités douces et la sécurisation des piétons. Quant aux automobilistes, qu'ils se rassurent, ils pourront garer leur véhicule à proximité du centre grâce au déplacement de l'aire des camping-cars.



Cette liste n'est pas exhaustive. Le quotidien de l'action municipale est relayé sur le site internet de la mairie à votre libre consultation. Il va bientôt évoluer pour une consultation optimale. Évidemment cet outil ne constitue pas le seul moyen de communiquer avec vous. Toutefois, les réunions régulières d'échanges que nous souhaitons organiser n'ont pas été possibles au regard de la crise sanitaire. Dès le retour à la normale, nous vous inviterons à venir dialoguer, au cours d'un point d'étape, sur le travail en cours.

D'autres chantiers nous attendent, en particulier l'ouverture, en septembre, du Campus Connecté, l'université au plus près de chez soi, magnifique outil qui va permettre, sur place, l'accès aux études supérieures à ceux qui en étaient exclus jusque-là, à différents titres, enclavement, éloignement et contraintes financières.

Mais en attendant la rentrée et en cette fin de printemps, que chacun passe un bel été de soleil, de convivialité retrouvée et de repos mérité.

A bientôt.



Sommaire

- 4-5 TRAVAUX, URBANISME, RÉSEAUX, SÉCURITÉ
- 6-7 ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, HAMEAUX
- 8 FINANCES
- 9 AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ, LOGEMENT
- 9 COMMUNICATION
- 9 CULTURE, ANIMATIONS, JUMELAGES
- 10 ÉCONOMIE, TOURISME
- 11 SPORTS, ASSOCIATIONS
- 12 AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE



Bulletin édité par la commune de Florac Trois Rivières
2, place Louis Dides - 48400 Florac - Tél. : 04 66 45 00 53 - Mail : commissions@floractroisrivières.fr
Directrice de la publication : Flore THEROND
Comité de rédaction : Roland PLANTIN - Serge VEDRINES - Martine BOURGADE - Michel CAPONI
Véronique DESSAINT - Gisèle ROSSETTI - Damien ARMAND - Claudie MARTIN - Christian RAMEAU
Guillaume MARTIN - Damien ROUME - Sindy BECAMEL
Conception et impression : 2 000 exemplaires - Imprimerie des 4 : 04 66 32 10 48

4

TRAVAUX DE L'ÎLOT DIDES

Pierres, parpaings, béton, poutres, ferrailles, sont autant d'éléments que les ouvriers de l'entreprise S&B Maçonnerie en charge des travaux de gros œuvre de l'îlot Dides ont façonné au quotidien pour démolir, bâtir et consolider la structure des cinq bâtiments que constituent le chantier.

Leur première mission coté Place de la Mairie est achevée et s'est orientée vers la déconstruction de la parcelle située rue du Vivier.

La grue qui trône Place de la Mairie sera démontée le 2 juillet prochain. Pour autant, la rue du Pêcher doit encore rester fermée pendant quelques mois afin de permettre aux entreprises qui réalisent le second œuvre (plombier, électricien, menuisier, plaquiste...), d'approvisionner et de stocker leurs fournitures. Mi-mai, l'entreprise TINEL Couverture a débuté les ouvrages de charpentes et couvertures.

Les travaux se poursuivent avec l'intervention de Lozère Isolation en charge de l'isolation et des cloisonnements. L'ensemble des autres corps de métiers devrait également intervenir au cours de cet été.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC ARNAL

En collaboration étroite avec le Parc National des Cévennes, une étude est en cours pour le réaménagement futur du Parc Arnal.

La création du futur "Pumptrack" s'inscrit dans ce projet global, dans le respect d'une parfaite intégration esthétique et environnementale. A suivre...



NOS PLATANES SONT MALADES

L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

NOUS L'ANNONCE DANS SON INVENTAIRE

LIVRÉ AU MOIS DE MARS DERNIER

Sur un total de 77 arbres diagnostiqués sur la commune, 43 d'entre eux sont porteurs de cavités, défauts mécaniques préoccupants voire dangereux. Les causes : blessures mécaniques, attaques de champignons et autres parasites.

7 arbres devront être abattus car leur stabilité et leur physiologie étant compromises, ils constituent un danger pour les futurs usagers et biens.

Six d'entre eux sont implantés sur le parking Arbucières et seront traités lors de l'aménagement des abords de la maison du tourisme. Le sort du 7^{ème} risque d'en éliminer bon nombre... car il s'agit d'un des 2 arbres trônant devant le Temple.

Une certitude : chaque arbre abattu sera remplacé à plus ou moins long terme.



5

CARTE DE LOCALISATION DES ARBRES DIAGNOSTIQUÉS ET SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS



MOBILITÉ DOUCE

COMME ANNONCÉ DANS LE BULLETIN DU MOIS DE JANVIER,
LA VILLE DE FLORAC VIENT D'ACQUÉRIR UN PARC
DE 10 VÉLOS ÉLECTRIQUES

6

Ceux-ci seront proposés à la location, en privilégiant les habitants de la commune, afin de leur permettre de tester ce nouveau mode de déplacement pour se rendre au travail.

Il sera proposé une location longue durée allant de 1 à 3 mois pour un tarif préférentiel. Les pré-inscriptions sont d'ores et déjà recueillies en Mairie.

Les tarifs seront de :

- 45 Euros TTC pour une location mensuelle
- 120 Euros TTC pour une location trimestrielle



ZONE 30

PREMIÈRE PARTIE DE
L'AVENUE MONESTIER :
UN CONFORT POUR
LES PIÉTONS

CETTE ZONE DÉBUTERA AU NIVEAU DE
LA POSTE ET SE TERMINERA À LA FIN DU
SENS UNIQUE DE L'AVENUE JEAN MONESTIER

Le résultat de l'enquête préalable auprès des riverains a montré un intérêt unanime pour cette mise en œuvre. Un des objectifs de cette mesure est de favoriser le partage de la rue pour une circulation apaisée.

Le cheminement aura lieu à droite de l'avenue dans le sens de la circulation afin de privilégier la sécurité des piétons. Le stationnement devant l'Hôtel du Parc ne sera plus possible. L'ensemble des parkings de la ville resteront accessibles.



Légende

- Zone 30
- Fin Zone 30
- Stationnement autorisé
- Stationnement interdit
- Sens de circulation

0 10 20 30 40 50 m

TRI SÉLECTIF

DES COMPOSTEURS À DISPOSITION

VOUS SOUHAITEZ ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR ?

C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE !

Le SICTOM des bassins du Haut Tarn propose au tarif de 20 Euros, au lieu de 50, un composteur individuel en bois qui vous sera remis après une courte formation.



RENDEZ-VOUS SUR LE LIEN SUIVANT :

<http://sictom-bht.fr/actualites/2021/04/29/des-composteurs-disponibles>



FLEURISSEMENT DES HAMEAUX

Dans le cadre du fleurissement de la commune, la Municipalité a proposé aux habitants qui le souhaitent de les accompagner dans leur démarche de fleurissement de chaque hameau.

La Mairie propose des fleurs et des contenants. Il est laissé au choix des habitants, de convenir de l'emplacement le mieux adapté (entrée, centre du hameau...) et de désigner une ou deux personnes référentes qui seront en charge de l'entretien des végétaux.

Le premier hameau à bénéficier de ce fleurissement est le hameau de Monteils.



**AGISSONS
AVANT QU'ILS
NOUS
PIQUENT !**

FRELON ASIATIQUE

FLORAC RELÈVE LE DÉFI

Les frelons asiatiques sont un vrai fléau pour les abeilles. La méthode du piège est pratiquée depuis de nombreuses années par les apiculteurs en complémentarité avec la destruction des nids et la protection des ruchers.

Aussi, pour participer à ce combat sur notre territoire, la commune de Florac Trois Rivières met à disposition, gracieusement, à tout foyer qui dispose d'un jardin fleuri ou planté d'arbres fruitiers, un piège, sa notice et deux recharges de produit.

POUR RÉCUPÉRER GRATUITEMENT VOTRE PIÈGE À FRELONS : rendez-vous à l'accueil de la Mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.



TOUTS LES DÉTAILS SUR LE SITE DE LA MAIRIE :

<http://www.ville-florac.fr/Actualite.aspx>

MOUSTIQUE TIGRE

LES GESTES DE PRÉCAUTIONS

Le moustique "tigre" (*Aedes albopictus*) a su s'adapter à notre climat, il s'est également installé sur tout notre territoire. L'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie nous incite à prévenir l'implantation et le développement de cet insecte pouvant être porteur de maladies infectieuses comme la Dengue, le Zika ou le Chikungunya. Nous devons tous être sensibilisés aux gestes de prévention.



**VOUS POUVEZ CONSULTER TOUTES LES INFORMATIONS
SUR LE LIEN SUIVANT :**

<https://encyclopedie.wikiterritorial.cnfpt.fr/wiki/bin/view/fiches/Lutter%20contre%20le%20moustique-tigre%20en%20collectivite%3a9>

IMPÔTS LOCAUX OÙ VA NOTRE CONTRIBUTION ?

Après le transfert en 2015 de la fiscalité professionnelle à la Communauté de Communes et la création de la nouvelle Commune Florac Trois Rivières, la réforme de la taxe d'habitation a été lancée par l'Etat :

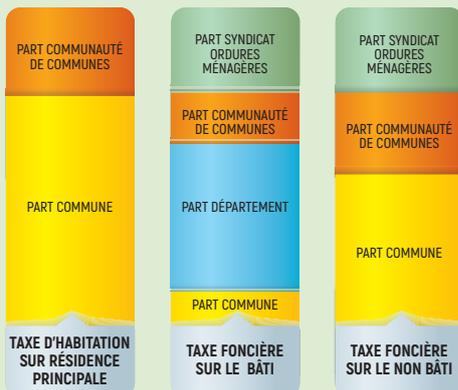
- A compter de 2020, 80% des foyers ont bénéficié de la suppression de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale.
- A compter de 2021, pour les 20 % de foyers restants, une diminution progressive de la taxe d'habitation sur la résidence principale s'appliquera jusqu'à sa suppression définitive en 2023.

Ainsi, le pouvoir décisionnel sur les taux de fiscalité qu'ont les communes s'amenuise...

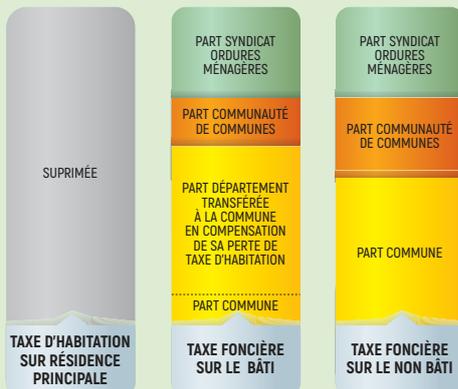
Dès 2021, les communes ne perçoivent donc plus de taxe d'habitation sur les résidences principales. Pour compenser la perte de produits fiscaux liés à la taxe d'habitation, l'Etat a décidé de transférer aux communes le produit de la taxe foncière du Département ; la répartition des produits fiscaux se schématise comme suit :

FISCALITÉ DES MÉNAGES

EN 2020



EN 2021



En 2021, la commune de Florac Trois Rivières a choisi de préserver ses contribuables.

LES TAUX CIBLES SUR LES TAXES FONCIÈRES SUR LE BÂTI ET LE NON BÂTI, N'ONT PAS ÉTÉ AUGMENTÉS.

Pour toute interrogation sur votre fiscalité locale 2021, les services municipaux sont à votre disposition pour répondre à vos questions.



LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT INCSCRITES AU BUDGET PRIMITIF 2021

Achèvement de l'îlot Dides et lancement des études pour l'îlot Puel	1 415 080€
Abords de la Maison du Tourisme et du PNC	183 213€
Aménagement des locaux pour le Campus Connecté	147 720€
Aménagement du Parc Arnal : espace de jeux et de loisirs	144 000€
Réfection de la rue du Théron : Part de la Commune en collaboration avec la Communauté de Communes	67 000€
Nouvelles toilettes publiques, rue Théophile Roussel	65 100€
Travaux de voirie : rue Théophile Roussel, rue de la Chicane, hameau La Rouvière	56 190€
Remboursement subvention de l'ADEME (échéance 2021) perçue en 2016 pour le projet stoppé du réseau de chaleur négocié en 4 échéances	55 330€
Création de la Maison des Associations bi-sites Lancement de la maîtrise d'œuvre (phase 1 - ancien tribunal) Réalisation d'une étude de faisabilité (phase 2 - bâtiment Roger Cibien)	51 420€
Mise aux normes des bâtiments publics (Centre d'accueil des Cévennes)	50 000€
Equipped numérique dans les écoles	42 078€
Aire d'accueil des camping-cars au camping du Pont du Tarn	40 470€
Acquisition de 10 vélos à assistance électrique pour la location	40 000€
Services techniques : acquisition de matériels	26 700€
Déploiement du très haut débit	23 066€
Eclairage public à la Salle-Prunet	30 000€
Aménagement d'un logement social à la Salle-Prunet (en régie)	20 000€
Création d'un nouveau site internet	15 000€
Cantine scolaire : acquisition de matériels	11 200€
Illuminations de Noël	7 966€



COVID-19 VACCINATIONS

Depuis le 25 janvier, le centre de vaccination de Florac, installé à la salle des fêtes, fonctionne grâce à l'efficacité des personnels de santé ainsi que la présence bénévole d'élus et d'employés de Mairie.

Ce sont près de 310 personnes qui ont pu être vaccinées au fur et à mesure de l'arrivée des doses de vaccin PFIZER. Un grand merci à Geneviève MERLE, conseillère municipale, à Michel CAPONI, Maire adjoint aux affaires sociales, ainsi qu'à Sonia RACANIERE, employée municipale pour la qualité de leur accueil.

Le 17 mai dernier, les pompiers et la Croix Rouge sont venus en renfort à Florac, avec une antenne mobile pour proposer des doses supplémentaires de vaccins.



9

COMMUNICATION



REFONTE DU SITE INTERNET

La commission communication, réunie le 7 mai dernier, a sélectionné parmi 3 candidatures le partenaire qui sera en charge de la refonte de notre site internet.

C'est la société CREASIT, basée à Nantes, qui a été choisie à l'unanimité des voix. Offre la moins onéreuse, la plus créative. CREASIT est une entreprise spécialisée dans la création de sites municipaux, et chaque année récompensée pour ses réalisations lors des Trophées de la Communication.

Notre nouveau site internet devrait voir le jour courant du mois d'octobre prochain.



**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
RENDEZ-VOUS SUR LE SITE
DE NOTRE PARTENAIRE :**
<https://www.creasit.fr/>

CULTURE | ANIMATIONS | JUMELAGES

LES 10 ANS DE L'ENTENTE CAUSSES CÉVENNES UNESCO

CET ANNIVERSAIRE ANIMERA CET ÉTÉ LES RUES DE NOTRE CITÉ

Fin juin, une guirlande, avenue Monestier, exposera les portraits de 70 citoyens marquants de notre territoire. A partir de juillet, le photographe Hans Silvester exposera dans nos rues sa collection sur la thématique du pastoralisme en Afrique. Des conférences et rencontres émailleront ces festivités tout au long de l'été.



PROJET MAISON DES ASSOCIATIONS



Le projet est lancé. Un cabinet d'étude a présenté ses propositions pour le site du Tribunal et a rencontré les intervenants de la Bibliothèque et du Foyer Rural en vue de présenter prochainement une étude sur le site du bâtiment Roger Cibien.

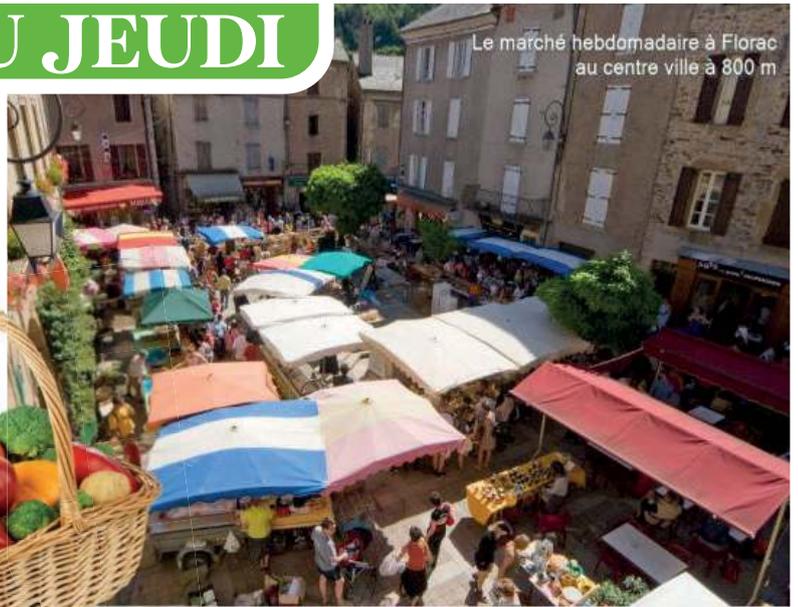
LE MARCHÉ DU JEUDI

ENFIN DE RETOUR PLACE DE LA MAIRIE

Comme prévu, la grue du chantier de l'îlot Dides a été déplacée et notre marché du jeudi a pu s'étendre jusque Place de la Mairie où quelques forains ont pu retrouver leur emplacement. La rue du Pêcher étant encore obstruée pour quelques mois, le retour à la normal n'est encore pas établi et le marché est toujours réparti du square Maury à la rue du Tribunal en passant par l'esplanade.

Un grand merci à nos amis forains et commerçants locaux pour leur patience et leur compréhension.

10



Le marché hebdomadaire à Florac au centre ville à 800 m



UN "JARDIN AUX ÂNES"

EN CENTRE-VILLE

Situé rue des Plaisirs sur un terrain communal, "le jardin aux ânes" accueillera désormais nos amis à grandes oreilles, compagnons de route des randonneurs émules de Stevenson ou autres GR.

Les congénères de la célèbre "Modestine" sont déjà accueillis dans les campings, et le jardin situé en centre-ville vient compléter l'offre en permettant aux différents hébergeurs de pouvoir répondre à la demande des vacanciers. La municipalité a signé à cet effet, une convention avec les associations utilisatrices des lieux.

UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL POUR LES CAMPING-CARS

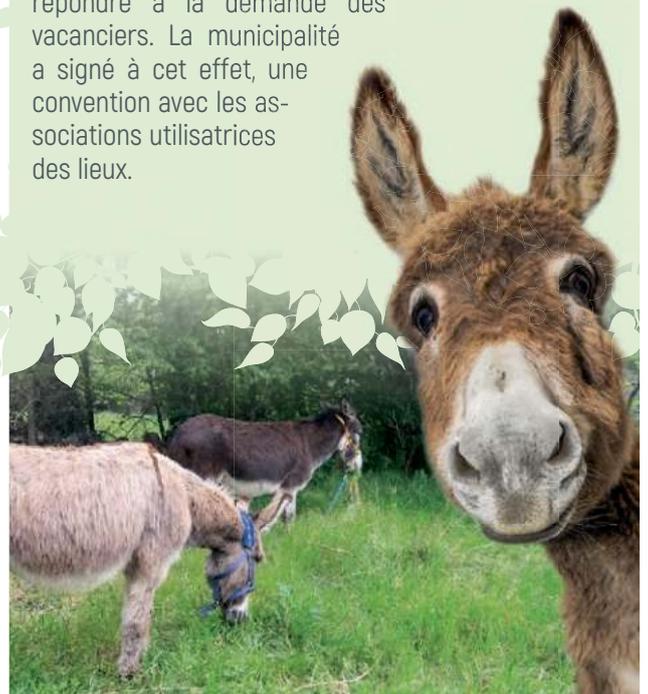
LE CAMPING DU PONT DU TARN A FAIT PEAU NEUVE
POUR ACCUEILLIR LES CAMPING-CARISTES
DU 10 AVRIL AU 3 OCTOBRE

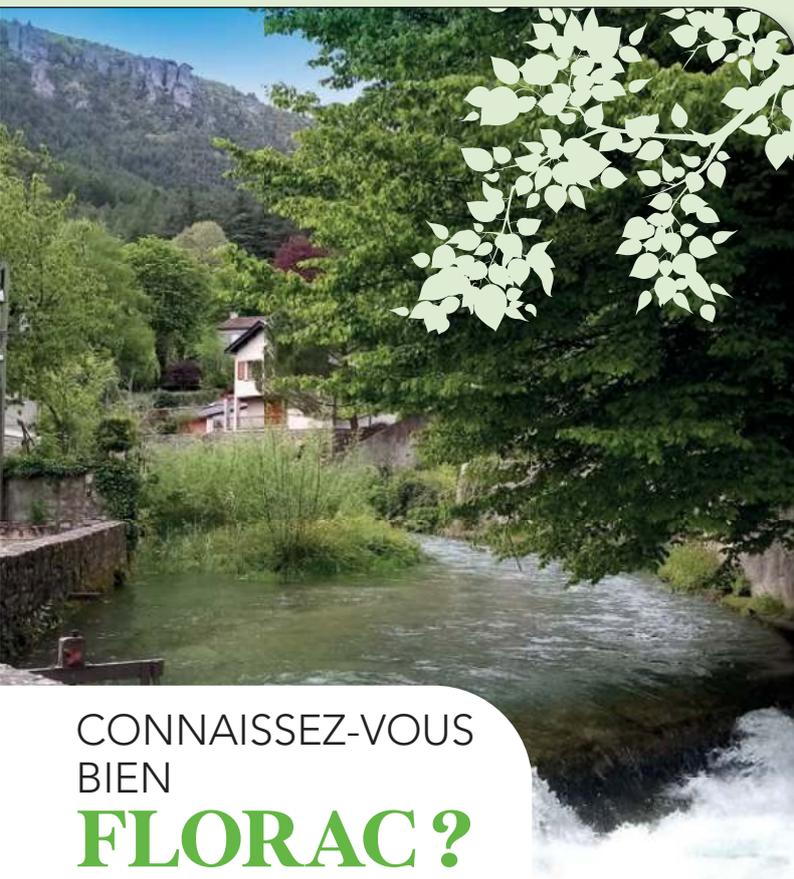
Plusieurs formules réservables en ligne sont possibles : du séjour classique sur 120 emplacements à la soirée étape sur 12 espaces dédiés pour les courts séjours.

Une aire technique de service a été aménagée, accessible pour un forfait de 5 Euros sans obligation de séjour. L'accès aux emplacements sera possible en dehors des heures d'ouverture du camping par l'enregistrement sur une nouvelle borne automatique. Hors saison, du 3 octobre au 7 novembre, l'accès aux emplacements sera possible en formule simple étape 24h/24h.



TOUS LES DÉTAILS SUR LE LIEN SUIVANT :
<https://www.camping-florac.com>





CONNAISSEZ-VOUS BIEN FLORAC ?

Les fontaines, les maisons typiques, le Pesquio, l'histoire du "céfédé", mais aussi les légendes et bâtiments historiques... Florac est riche d'un patrimoine bâti plus ou moins visible et connu et d'un passé historique ayant parfois croisé la "Grande Histoire".

Le Conseil départemental de la Lozère a souhaité développer une application gratuite (Baludik), téléchargeable à partir de tous les smartphones à terme une vingtaine de parcours en Lozère (et ailleurs en France).

Ce projet vient en résonance avec la stratégie de la destination de diffusion digitalisée de l'information, notamment via les téléphones mobiles, dont l'usage est aujourd'hui quasiment généralisé. Il concourt à améliorer l'accueil des touristes notamment aux ailes de saison grâce à une animation supplémentaire.

Un jeu de piste pour explorer Florac
Suivez les traces de Tistou le petit berger



APPRENDRE ET S'AMUSER DE 7 A 77 ANS

SPORTS | ASSOCIATIONS



11

UN SITE DE **HIGH LINE À FLORAC** UNE PREMIÈRE MONDIALE

Pratiquer la High Line à Florac c'est possible avec le projet de création d'un nouveau site de sport de pleine nature dans la zone du Rochefort à Florac. Tous les acteurs ont été réunis pour valider la procédure, les aspects techniques et la réglementation.

La pratique de la High Line et du saut pendulaire naîtra cet été à Florac pour le plaisir des pratiquants et la curiosité des observateurs.

INAUGURATION PRÉVUE EN SEPTEMBRE

LABELLISATION **TERRE DE JEUX 2024** POUR FLORAC TROIS RIVIÈRES

Cette labellisation a été obtenue grâce à la pertinente initiative de Damien ARMAND, conseiller municipal délégué aux sports.

Dans le cadre de l'organisation des futurs jeux olympiques en France, des animations seront proposées et organisées par les associations sportives. L'objectif étant de mettre en valeur ce grand évènement sportif, et de promouvoir la pratique sportive, notamment auprès des jeunes. De plus, grâce à ce label, des financements jusqu'à hauteur de 50% seront possibles pour les projets d'infrastructures sportives telles que les pumtrack, les citypark...



CAMPUS CONNECTÉ

12

► LA NAISSANCE

Le dossier de candidature soutenu le 9 mars 2021 en collaboration avec la ville de Mende a été choisi ! Un Campus Connecté va voir le jour à Florac dès septembre dans les locaux de L'Institut Agro, partenaire du projet.

Le dispositif en quelques mots... Les Campus Connectés sont des lieux où vous pouvez étudier, aidé par un tuteur présent sur le site, dans des formations à distance proposées par les établissements d'enseignement supérieur. Situés dans des villes éloignées des grands centres universitaires, ils permettent de suivre des études supérieures à distance, dans des lieux collectifs et conviviaux. L'accès aux hautes études pour tous sera ainsi facilité.



► S'INSCRIRE

Les néo-bacheliers, les personnes en réorientation, les salariés et chefs d'entreprises dans le cadre d'une formation, les demandeurs d'emploi inscrits dans une démarche d'insertion ou de reconversion professionnelle, sont en mesure de prétendre à ce dispositif. La démarche est de remplir un dossier sur la plateforme PARCOURSUP pour les premiers.

Pour les autres cas, sur PARCOURS+, une fois le formulaire en ligne validé, les candidats font alors l'objet d'un entretien de motivation.



POUR CHOISIR SA FORMATION : DE NOMBREUX SITES SONT DISPONIBLES, NOTAMMENT LA PLATEFORME :
<http://www.sup-numerique.gouv.fr/>

POUR TOUTES INFORMATIONS, N'HÉSITEZ-PAS À CONTACTER LA MAIRIE OU ENVOYER UN MAIL À :
campus-connecte@floractroisrivieres48.fr

DOTATIONS AUX ÉCOLES

La commune investit dans l'équipement informatique de ses écoles : chaque classe de maternelle et de primaire a été équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur ; de plus, les élèves ont désormais à leur disposition des ordinateurs et des tablettes. Les enseignants n'ont pas été oubliés puisque les bureaux de direction et les salles des maîtres ont aussi été équipés.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet lancé par le ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports visant à favoriser les apprentissages par le numérique et à conforter l'attractivité de l'école et des territoires ruraux.

Un financement de 57% a été alloué à la commune par ce Label Ecole Numérique, et une autre partie de l'investissement est financée par le Plan de relance.

Tous les moyens sont réunis pour mettre en place une pédagogie innovante ! Gageons que ces nouveaux outils d'enseignement contribueront à la réussite scolaire de nos enfants.



CANTINE SCOLAIRE

► CIRCUITS COURTS

La commission scolaire sous la houlette de Christian RAMEAU, conseiller délégué aux affaires scolaires, a décidé de nouvelles orientations concernant l'alimentation proposée dans notre cantine pour nos enfants. 3 axes sont suivis :

- Se tourner vers un approvisionnement plus local et plus respectueux du point de vue environnemental en ayant recours à un grossiste national : Biocoop restauration et les producteurs locaux désireux de créer une logistique afin d'approvisionner nos cantines.
- Respecter la saisonnalité et apporter une première éducation alimentaire aux enfants. A cette fin, la commune envisage d'augmenter de 15 à 20% l'enveloppe des achats et a mis en place une formation pour ses cuisiniers.
- Etre prêt en janvier 2022 pour respecter à minima les exigences de la loi Egalim, notamment en suivant le plan pluriannuel de diversification des sources de protéines et en portant ses achats à 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques.



► LES ACTEURS

La nouvelle orientation de la cantine scolaire ne pouvait se concevoir sans la volonté et l'engagement des principaux acteurs, à savoir nos chers cuisiniers ainsi que les personnels de services.

C'est avec enthousiasme que **Jérôme LAUZE**, Chef de cuisine, et son second **Louis PRATLONG** ont accepté de perfectionner leurs savoirs faire pour confectionner des plats au naturel. Gageons que ces saveurs nouvelles aideront nos enfants à devenir des futurs consommateurs soucieux de leur alimentation.

